

**LE CREDIT COMMERCIAL**

Chambre 13 Edifice "LA PRESSE"  
TEL. BELL. MAIN 3555. MONTREAL  
SPÉCIALITÉ : Achat, Colléction et règlement  
de comptes, Une visitesollicité.

**Assurances**

ASSURANCES SUR LA VIE

Les limites de la concurrence

[Par Jacob A. Jackson]

La concurrence dans l'assurance sur la vie rend service à la cause de l'assurance, à condition que cette concurrence se fasse par des moyens honorables. Lorsqu'elle conduit à l'emploi de méthodes malhonnêtes ou trompeuses, à l'échange d'insultes ou de critiques injustes, la concurrence jette du discrédit sur la cause des assurances, et est nuisible aussi bien à l'agent qu'au détenteur de police.

Une concurrence honorable exclut tout rapport inexact, les comparaisons malveillantes et la critique personnelle.

L'agent d'assurances doit être consciencieux et honorable, avec le but de ne pas causer intentionnellement de tort à un concurrent. Il doit avoir quelque connaissance de la partie mathématique de l'affaire qu'il représente, afin de ne pas causer de tort involontairement à une compagnie rivale, par une mauvaise interprétation des statistiques, ou par l'application erronée de principes qu'il ne comprend pas. Tout en ayant une confiance inébranlable en sa propre compagnie, l'agent doit cependant être impartial dans ses explications et juste envers ses rivaux.

Etant donnée une lutte où ces conditions ont prévalu, la concurrence devrait cesser, dès que le postulant a signé la police d'assurance. La lutte a été loyale et votre concurrent a été vainqueur. Le postulant a donné sa parole et s'est engagé. Lui demander de rompre son contrat, de violer son engagement, serait insulter à sa dignité, faire tort à votre rival et vous déshonorer vous-même.

Une concurrence honorable exclut tout rabais. L'agent qui l'emporte dans la lutte par l'abandon de sa commission, vole son concurrent. Il a empêché l'affaire d'être présentée sous ses avantages. Il viole son contrat avec sa compagnie, et, dans la plupart des cas, il viole aussi la loi, en bravant les statuts de son propre pays. Il viole les détenteurs de police, qui ont payé leurs primes en entier, puisque le rabais accordé a pour effet d'augmenter le coût de l'assurance, en poussant au choix d'une compagnie adverse.

La concurrence honorable exclut tout acte ayant pour but de détourner une personne de la compagnie dans laquelle elle est assurée. Le fait d'interrompre une

**LA PROVINCIALE**

Assurance-Mutuelle-Incendie

Bureau-chef: EDIFICE GUARDIAN  
160, RUB ST-JACQUES,  
MONTREAL.

Sécurités absolues. Taux raisonnables.

AGENTS demandés dans toutes les localités.

**La Sauvegarde**

COMPAGNIE CANADIENNE-FRANCAISE  
D'ASSURANCE-VIE.

Bureau Chef: 28 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.  
TEL. BELL MAIN 4033.

BASES SCIENTIFIQUES

Capital, 1,000,000

SECURITE PARFAITE

ADMINISTRATEURS: G. N. DUCHARME, Président; HON. J. A. OUMET, 1er V.-Président; HON. F. L. BEIGUE, 2me V.-Président; HON. N. PERODEAU; H. LAPORTE; HON. R. DANDURAND; E. P. LACHAPPELLE; HON. N. A. BELCOURT; J. B. BEDARD, (Québec) Officiers Généraux; HENRI BOURASSA, Sec.-Trésorier; P. BONHOMME, Gérant Général.

Demandez notre Brochure Explicative.

**Provident Savings Life**

ASSURANCE SOCIETY of N. Y.

LA MEILLEURE COMPAGNIE  
POUR les ASSURÉS et les AGENTS

Les agents habiles et les personnes recherchant une position rémunératrice, peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la compagnie.

Bureau Principal pour la Province de Québec:  
185, rue St-Jacques, - MONTREAL.

**Une Autre Etape**

a été franchie dans l'histoire pleine de succès de la Canada Life Assurance Co. Il y a dix ans que cette Compagnie a émis la police portant le numéro 60,000. Aujourd'hui la police portant le numéro 100,000 a été payée. Tandis que 60,000 polices représentaient la croissance pendant 47 ans, les dix dernières années ont produit à elles seules les deux tiers de ce nombre. Dans l'actif également il y a eu une augmentation proportionnelle.

pour la Canada Life.

(ETABLIE 1853)  
**The Phenix Insurance Company**  
OF BROOKLYN  
TOTAL DE L'ACTIF - \$7,112,413.30

Robert Hampson & Son, Agents,  
89 rue St-Sacrement, Montréal

**AVIS**

Les personnes pouvant CONTROLER quelques Cents Piastres de Primes d'Assurances contre l'Incendie, peuvent se faire nommer Agent et recevoir une commission sur leurs Risques. Toutes correspondances si on le désire, traitées confidentiellement. Ecrire à "ASSURANCE," Boite 418, Bureau de Poste, Montréal.

**COMPAGNIE MONTREAL-CANADA.**  
d'Assurance contre l'Incendie

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE  
CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL.

ETA BLIE EN 1859

Capital autorisé	\$1,000,000.00
Actif net excédant	480,000.00
Dépot au gouvernement du Canada pour la garantie des porteurs de polices	60,000.00
Sinistres payés à date	888,021.10
Cie indépendante.	Taux modérés.
A. A. LABRECQUE,	Président.
J. B. LA FLEUR.	Gérant

BUREAU PRINCIPAL:

59 rue St-Jacques, Edifice "La Presse"  
MONTREAL  
On demande des agents pour les localités non représentées.

**THE METROPOLITAN LIFE INS. CO.**

Incorporée par l'état de New-York.

La Compagnie du Peuple, par le Peuple pour le Peuple.

ACTIF: \$105,656,311.60.

A plus de polices payant primes en force aux Etats-Unis et au Canada que n'importe quelle autre compagnie et pendant chacune des dix années passées a accepté et émis plus de polices nouvelles en Amérique que n'importe quelle autre compagnie.

LA MOYENNE D'UNE JOURNEE D'OUVRAGE.

Réclamations payées.....	} Par jour {	359
Polices échues.....		6,297
Nouvelles Assurances inscrites		\$1,303,559.00
Paiements aux porteurs de Polices et addition à la Réserve.....		898,582.00
Actif accru.....		\$53,841.00

A déposé avec le Gouvernement du Dominion pour la protection des détenteurs de polices au Canada en titres Canadiens, \$1,800,000.00.

\$1,342,381.457 d'assurance en vigueur, sur 7,523,915 Polices.

**Western Assurance Co.**

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie et sur la Marine

INCORPOREE EN 1851

CAPITAL PAYÉ	\$2,000,000
ACTIF, au-delà de	3,546,000
REVENU ANNUEL, au-delà de	3,678,337

Burea Principal: TORONTO, Ont.  
Hon. GEO. A. COX, Président.  
J. J. KENNEDY, Vice-Prés. et Directeur-Gérant  
C. C. FOSTER, Secrétaire.  
Succursale de Montréal:  
189 rue Saint-Jacques.  
ROBT. BICKERDIKE, Gérant